LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

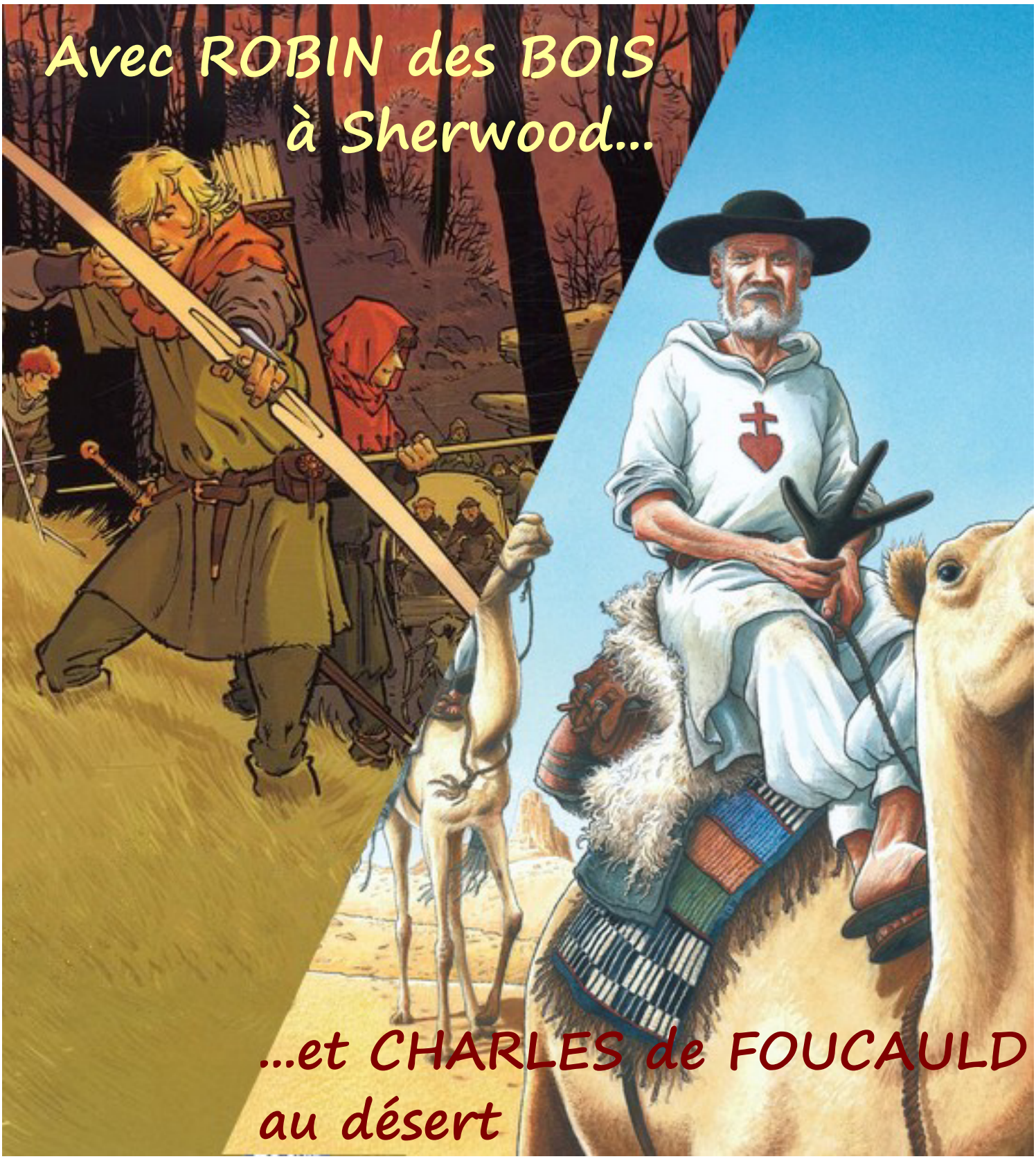

Camp pour les enfants nés entre 2008 et 2012

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES DE MOSELLE
SECTION LOISIRS JEUNES - 4 Avenue Jean XXIII, 57000 METZ
☎ : 03 87 75 95 66 - Email : afcmoselle@afc-france.org

CAMP D'ÉTÉ 2020

IMPORTANT :
Le séjour est susceptible d'être annulé si les AFC , responsables juridiques du camp, considèrent qu'elles ne seront pas en capacité de faire respecter les mesures sanitaires que pourrait prendre le gouvernement pour le déroulement des séjours de vacances.

DATES :

Du jeudi **9 juillet 2020** au dimanche **19 juillet 2020**

LIEU :

Le séjour se déroulera en Alsace, au couvent du Bischenberg à BISCHOFFSHEIM (67), sous la responsabilité de M. Paul PHILIPP. L'encadrement est assuré par les membres de l'Ordre Franciscain Séculier de la Région Est disposant des formations requises (BAFA, BAFD).

THÉME :

ROBIN DES BOIS et CHARLES de FOUCAULD

OBJECTIFS :

- éveiller et accompagner la vie spirituelle
- permettre la découverte des joies et des exigences de la vie collective
- favoriser le contact avec la nature
- encourager la prise de responsabilités
- développer l'autonomie

Pour les enfants qui ne souhaitent pas participer aux temps spirituels, il est proposé des activités de remplacement telles que : travaux manuels, jeux, activités sportives, promenade, aide à la préparation des repas...

TARIFS :

Nombre d'enfants	1	2	3
Participation/enfant (famille adhérente AFC)	225 €	195 €	175 €
Nos camps sont organisés dans le cadre des activités des A.F.C., une contribution de 30 € est demandée aux familles non adhérentes.			
Participation/enfant (famille non-adhérente AFC)	255 €	225 €	205 €

Les familles qui le souhaitent peuvent verser une somme supplémentaire à ces tarifs afin de permettre à des enfants de familles défavorisées de participer au séjour.

Règlement de votre participation (**à joindre avec le bulletin d'inscription**) :

1) un unique versement de la totalité
2) échelonné, en 3 mensualités :
   - la première à réception du bulletin
   - la seconde qui sera tirée 1 mois plus tard
   - la dernière début août.

Nos camps sont déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, les familles peuvent utiliser leurs **bons C.A.F** ou **chèques vacances**.

Réinitialiser

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner <u>avant le 14 juin 2020</u> à :

Fédération des AFC de Moselle-SLJ, Maison Diocésaine,
4 Av Jean XXIII, 57000 METZ
Tél. : 03.87.75.95.66

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : portable :

e-mail :

inscrivent, au camp d'été 2018, leur(s) enfant(s) :

Prénom		Date de naissance	
Prénom		Date de naissance	
Prénom		Date de naissance	
Prénom		Date de naissance	

Nous réglons :

- Inscriptions au camp : € (1) x (2) = €
- Contribution non adhérents AFC : 30 €/ famille = €

(1) : indiquer le tarif par enfant (2) : indiquer le nombre d'enfants

soit un total de : = €

Nous faisons un don de € (3) et souhaitons recevoir un reçu fiscal.
(3) indiquer la somme; merci de faire un chèque à part du règlement du camp

Modalités de réglement :

- ☐ par chèque(s), <u>à l'ordre des AFC – Section Loisirs Jeunes</u>, **joint(s) à ce bulletin**.
- ☐ par chèques-vacances
- ☐ par bon de vacances CAF (**joindre la copie de la notification**)

D'autres activités sont également proposées pendant l'année pour les jeunes (enfants, ados et jeunes adultes) dans le cadre de la fraternité franciscaine de la Région-Est.
Si vous souhaitez être informé de ces activités , veuillez cocher cette case :

☐ J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à la fraternité franciscaine pour être informé des autres activités proposées dans ce cadre

Fait à le

Signature

Imprimer le formulaire